



MEDITERRANEE

leo lagrange
FEDERATION

PROJET PEDAGOGIQUE 2018-2019

ALAE Emile Roudayre

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure.....	3
Le public visé : les enfants	5
Les objectifs.....	7
Les moyens	10
L'évaluation.....	18
La communication	21
L'accueil des enfants en situation de handicap	22
La Fédération Léo Lagrange	23
La Charte de Qualité	26





Présentation de la structure

a. Environnement

1. Champs d'action de l'accueil

La commune de Perpignan est la préfecture des Pyrénées-Orientales. Des accueils de loisirs associés à l'école sont ouverts dans toutes les écoles élémentaires de la Ville, et depuis la rentrée 2014, avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans toutes les écoles maternelles. La Ville de Perpignan est organisatrice de ces accueils de loisirs, mais a délégué aux associations d'éducatrices populaires du territoire, la gestion pédagogique et salariale.

2. Caractéristiques

L'accueil de loisirs associé à l'école Emile ROUDAYRE est implanté dans le quartier du Bas Vernet, à proximité du Palais des expositions. Le groupe scolaire Emile Roudayre fait partie, depuis la rentrée scolaire 2015, du réseau REP +, regroupant également les groupes scolaires Jaurès, Victor Hugo et le collège PONS.

Pour l'année scolaire 2018/2019 les élèves de l'école élémentaire Roudayre sont répartis en 18 classes, 4 classes de CP regroupées et 1 CP, 4 classes de CE1 regroupées et 1 CE1, 2 classes de CE2, 1 classe de CM1, 3 classes de CM1/CM2, 1 classe de CM2, 1 classe de ULIS. Les classes de CP et CE1 sont des classes à 12 élèves ou +.

3. La structure

L'accueil de loisirs associé à l'école Emile Roudayre est situé dans le groupe scolaire du même nom et accueille les enfants scolarisés en école primaire, mais depuis cette rentrée scolaire ne sont plus accueillis que les enfants de la section élémentaire.

Nous disposons de ce fait de la quasi-totalité des locaux de ce groupe scolaire, ainsi que des espaces extérieurs et du plateau sportif.

La Ville de Perpignan mène depuis plusieurs années une politique éducative volontariste. La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées et pilotées par le biais du **projet éducatif local et d'un Contrat Enfance Jeunesse**.

Suite à la refondation de l'école, la ville de perpignan a signé un PEDT qui reprend et précise les valeurs éducatives définie conjointement avec les partenaires du PEL

Le PEDT est formalisée par secteur de collège, l'ALAE ROUDAYRE dépend du secteur « PONS ».

Les différents dispositifs éducatifs de la ville de perpignan :

- PEL
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Extrait du P.E.D.T. de Perpignan :

« Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assure à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps scolaire, périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

- | | |
|--|------------------------------------|
| <i>1. de l'éducation artistique et culturelle
(lecture plaisir, arts plastiques...),</i> | <i>3. de l'éducation sportive,</i> |
| <i>2. de l'éveil aux langues étrangères,</i> | <i>4. Du développement durable</i> |
| | <i>5. Un espace leçon</i> |

Les équipes éducatives des structures sont attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre une pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge. Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisant à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. »





Le public visé : les enfants

a. Caractéristiques de la tranche d'âge :

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
6/8 ans	<ul style="list-style-type: none">- apprentissage des techniques (motricité fine)- vitesse d'exécution plus grande- croissance moins importante	<ul style="list-style-type: none">- notion espace/temps s'affine (+ latéralisation)- capacité d'attention augmente- apprentissage lecture / écriture	<ul style="list-style-type: none">- fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres- intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre- besoin de s'exprimer- début de la coopération
8/12 ans	<ul style="list-style-type: none">- écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons)	<ul style="list-style-type: none">- développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation)	<ul style="list-style-type: none">- la dimension de groupe d'appartenance apparaît- ouverture sur le monde- désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

b. Caractéristiques du public

Le public accueilli sur l'accueil de loisirs est un public d'âge primaire. Les enfants ont entre 6 et 12 ans.

La plupart des enfants habitent le quartier du Bas Vernet. Principalement les résidences construites aux abords de l'école, mais également dans le pavillonnaire.

Les enfants accueillis à l'école et sur l'accueil de loisirs sont issus de familles modestes, voire très modestes. Sont accueillis également les enfants du voyage, les enfants des forains et les enfants nouveaux arrivants (ENA).



c. Effectif moyen / tranche d'âge

Type d'accueil Age	Moins de 6 ans	6-9 ans	9-12 ans	TOTAL *
Periscolaire		70	40	110



Les objectifs

a. Le Projet Educatif de la Fédération

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (qui existe sous différents supports) a été réactualisé en 2011. Il est présenté à tous les membres de l'équipe ainsi qu'aux usagers.

La pédagogie de la découverte sera un des principes fort de notre approche quelle que soit l'activité pratiquée.

La Fédération propose quatre leviers d'intervention : des démarches éducatives démocratiques, des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées, des activités physiques et sportives « génératrices » de citoyenneté et enfin un accès facilité à la diversité culturelle.

Quelles sont nos ambitions éducatives au quotidien, pour le public de l'accueil de loisirs associé à l'école Emile ROUDAYRE?

- ✓ S'opposer à l'occupationnel et préparer des programmes loin des sollicitations consuméristes.
- ✓ Etre à l'écoute de notre territoire : nous nous appuyons sur toutes ses potentialités (en termes d'infrastructure, d'environnement et de partenariats notamment).
- ✓ Utiliser les activités ludiques pour développer les habiletés et susciter l'esprit critique, le débat, par le biais des programmes et outils de Léo Lagrange et des outils de l'association Les Petits Citoyens.
- ✓ Permettre à l'enfant de découvrir ses potentialités par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.
- ✓ Combattre les inégalités sociales et culturelles via les modes d'expression et de création.



b. Les objectifs généraux

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Educatif.

	Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
PROJET EDUCATIF	<i>Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant, la vie en groupe</i>	<ul style="list-style-type: none"> -favoriser les échanges au travers d'activités partagées -favoriser l'entraide des enfants, la solidarité -développer la curiosité, l'envie de créer, d'essayer, de faire des expériences nouvelles -inciter l'enfant à prendre conscience des différences à tous les niveaux et les accepter -permettre à l'enfant de se reconnaître comme étant un individu unique évoluant dans un groupe 	<p><i>Mise en place de projets ou d'atelier du programme « Défis et différences »</i></p> <p><i>Mise en place de grands jeux au sein de la structure</i></p> <p><i>Participation à des rencontres ludiques inter alae</i></p> <p><i>Découverte d'activités artistiques, scientifiques, culturelles...</i></p>
	<i>Favoriser l'accession à l'autonomie</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Permettre à l'enfant de s'approprier l'espace et d'y évoluer -Proposer des animations en adéquation avec les capacités physiques et intellectuelles des enfants -Respecter les rythmes de vie -apprendre aux enfants à manger équilibrer 	<p><i>Utiliser de manière autonome les espaces mutualisés avec des coins « détente »</i></p> <p><i>Mise en place de projet ou d'atelier autour de la lecture et du Livre</i></p> <p><i>Découverte d'activités culinaires</i></p>
	<i>Rendre l'enfant acteur et responsable de ses choix.</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Apprendre à respecter les personnes, les lieux et le matériel -Favoriser l'implication de l'enfant dans le choix des activités en lui permettant d'être acteur de ses propres loisirs 	<p><i>Le libre choix dans les activités</i></p> <p><i>Mise en place du projet « Chasse au gaspi »</i></p>

		-Favoriser l'écoute et la communication -Sensibiliser les enfants à l'environnement, au développement durable	
--	--	--	--

c. Les objectifs opérationnels

✓ Le temps de pause méridienne :

Les activités proposées doivent respecter le rythme de l'enfant. Elles doivent être variées et adaptées à la tranche d'âge.

Plusieurs activités seront proposées, en extérieur et en intérieur, afin que l'enfant dans chaque groupe de tranche d'âge puisse trouver dans les activités proposées une réponse à ses besoins et envies.

L'ALAE Elémentaire :

Les enfants sont pris en charge directement dans les classes, ce qui permet aux animateurs d'avoir un temps d'échange avec les enseignants.

Les animateurs travaillent en binôme et doivent établir un planning d'activité mensuel et le présenter à leur groupe d'enfants. Ensuite les enfants font le choix des activités qu'ils veulent réaliser.

Les projets d'activités mis en place devront mettre en avant la coopération des enfants et amener les plus grands d'entre eux à se responsabiliser envers les plus petits.

Tout comme pour les activités, les projets d'activités proposés devront tenir compte des rythmes de vie des enfants.

Chaque animateur propose un ou plusieurs projets d'activités. Ces projets sont menés et réalisés entièrement avec le même groupe d'enfants.

Les groupes d'enfants changent de projet à chaque retour de vacances, les projets ne leurs sont pas imposés, comme pour les activités ce sont les enfants qui les choisissent.

✓ L'accueil du soir :

Il a été décidé de mettre en place un espace leçon pour tous les enfants inscrits à l'A.L.A.E.

Cet espace leçon n'est pas un cours de soutien scolaire, l'animateur n'est pas un enseignant, il n'a pas les qualifications requises pour donner des cours à des enfants, ce n'est pas son rôle.

L'animateur, doit mettre en place, pour ce temps là, un cadre adapté et calme où l'enfant pourra faire ses devoirs.

Le mardi et le vendredi soir, l'équipe d'animateurs propose aux enfants des activités ludiques calmes. S'il le souhaite l'enfant peut également se reposer sur des tapis.

Comme sur les autres temps périscolaires, c'est l'enfant qui va choisir l'activité qu'il veut faire.

Les moyens

a. Humains

L'équipe pédagogique d'animation est composée d'une directrice B.P.J.E.P.S., d'une animatrice détachée et de 7 animateurs (trices) titulaires du B.A.F.A. et de 1 A.T.S.E.M.

La directrice est recrutée en CDII à temps incomplet depuis septembre 2015 (anciennement en CDI 35h « modulation A »).

L'animatrice détachée et 7 animateurs (trices), sont recrutés par l'association en CDII à temps incomplet.

Les A.T.S.E.M. sont recrutées par la Ville de Perpignan.

✓ Les accueils périscolaires du midi : 11h45-12h30 et 13h30-13h50

1 animatrice ou une personne de l'équipe de direction s'occupe de l'accueil des enfants d'âge élémentaire

✓ Le temps de pause méridienne : 11h45-14h00

7 animateurs et une A.T.S.E.M. ou un personnel Ville interviennent sur le temps méridien sur l'élémentaire.

✓ L'accueil périscolaire du soir : 17h00-18h15

3 à 4 animateurs (dont l'animatrice détachée) assurent l'accueil des enfants d'âge élémentaire.

La directrice et l'animatrice détachée interviennent sur les temps périscolaires, sauf le matin.

✓ Les temps de préparation et de réunion:

Il est demandé aux animateurs de l'ALAE de venir 5 minutes avant l'accueil des enfants pour préparer le matériel nécessaire à leur activité et/ou pour permettre à la directrice de donner des informations nécessaires au fonctionnement.

L'équipe se réunit deux fois par mois les lundis de 14h15 à 16h15. Ces heures de réunion auront pour objet :

- L'élaboration et la préparation des projets d'activités et/ou des parcours éducatifs
- Le bilan du fonctionnement : discussion sur les points positifs et négatifs et les points à améliorer
- L'évaluation des progrès, besoins ou difficultés des enfants

Une réunion de rangement des armoires « matériels » de 30 min a lieu à chaque fin de cycle. Le matériel est remis en commun dans les armoires en prévision des activités à venir.

Au mois de juin, un inventaire général de tout le matériel est réalisé afin de pouvoir reconstituer les stocks du matériel de base (crayons, ciseaux, feutres...) qui est octroyé à chaque animateur en début d'année scolaire.

Des réunions spécifiques à certains projets peuvent être programmées selon les besoins de chaque groupe.

Une journée de préparation a lieu à chaque rentrée scolaire, la veille de la rentrée en classe des enfants. Cela permet de poser le fonctionnement et de définir les activités proposées les premiers jours d'accueil des enfants

✓ Le Directeur

Le directeur de l'accueil de loisirs est le garant de la sécurité physique et morale des enfants. Il est disponible, à leur écoute ainsi qu'à celle des parents.

Il est la personne référente pour informer ces derniers (informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles).

Il transmet, explique, détaille le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange à son équipe. Il anime les temps d'écriture du projet pédagogique (mise en œuvre du projet éducatif).

De la même manière qu'avec les familles et les enfants, il est à l'écoute des animateurs et des autres membres de l'équipe. Il peut, le cas échéant, leur apporter des solutions, être force de proposition ou s'inscrire en soutien lors de l'organisation d'une activité.

Il est en capacité de mobiliser les ressources de la FLL afin d'alimenter le travail de son équipe.

Le travail de l'équipe est évalué selon des critères définis à l'avance dans ce projet pédagogique. Une place importante est faite à la grille d'évaluation de la Charte de Qualité qui est complétée et retournée à la Délégation Nationale à l'Enfance pour le mois de juin. (**cf. Charte de Qualité**). Cette Charte de Qualité est affichée. Le directeur de la structure, s'appuie sur les résultats des différentes évaluations pour orienter le travail de son équipe. En ce sens il est le garant de la démarche de qualité dans laquelle s'est engagée la Fédération Léo Lagrange.

Enfin le directeur assure la gestion de la structure sur les plans financier et administratif, sanitaire et réglementaire.

De ce fait il assure le lien entre les usagers (familles, enfants), les professionnels, la collectivité et les institutions.

✓ L'équipe d'animateur

Nom	Prénom	Qualification	Fonction	Statut	Période	Groupe d'âge attribué	Temps d'intervention
Benhamou	myriam	BAFA	Animatrice détachée	permanent	annuelle	6/7 soir	Temps méridien + temps du soir
Diot	delphine	BAFA	Animatrice détachée NAP	permanent	annuelle	8-11	Temps méridien + temps du soir
Ait Salah	Hanane	BAFA	animatrice	permanent	annuelle	9-11	Temps méridien + temps du soir
Chami	Oulfa	BAFA	animatrice	permanent	annuelle	6-7	Temps méridien
Belhenda	Zorha	BAFA	animatrice	permanent	annuelle	6-7	Temps méridien
Pedreiras	Mélanie	BAFA	animatrice	permanent	annuelle	8-10	Temps méridien + temps du soir
Gonzalvez	Anne sophie	BAFA stag.	animatrice	permanent	annuelle	8-9	Temps méridien
Zerguine	Malika	BAFA stag.	animatrice	permanent	annuelle	8-9	Temps méridien
Puig	aurélia	ATSEM	animatrice	Fonctionnaire Territoriale	annuelle	-	Temps méridien

La composition de l'équipe pédagogique peut évoluer à la hausse comme à la baisse en relation avec la réalité du terrain, car elle est liée aux fluctuations des effectifs d'enfants.

Les animateurs sont les relais du Directeur. Ils sont de ce fait garants de la sécurité morale et physique des enfants qui leurs sont confiés.

Ils accueillent ces derniers et sont à leur écoute ainsi qu'à celle de leur famille.

Ils connaissent, respectent et font respecter le règlement intérieur de la structure. Ils communiquent les informations importantes à leurs collègues, et au Directeur.

Ils participent à la mise en œuvre du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange. Pour cela, ils participent activement à l'écriture du projet pédagogique de notre accueil. Afin de traduire ce projet pédagogique en actes sur le terrain, ils établissent ensuite des projets d'activités. Ces activités sont adaptées aux besoins de la tranche d'âge sur laquelle ils sont missionnés. Les activités sont organisées dans des plannings, présentés aux usagers.

✓ La place des parents

Les parents sont accueillis par l'équipe pédagogique tous les soirs lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants.

Ils peuvent rencontrer l'équipe d'animation pour discuter avec elle lorsqu'ils le souhaitent pour discuter du fonctionnement de la structure ou de leur enfant.

La directrice est disponible et à l'écoute des parents lorsqu'ils la sollicitent.

b. Matériels

✓ Locaux de la structure

Les locaux mis à la disposition de l'accueil de loisirs associé à l'école sont :

- Les salles de classes
- La salle polyvalente
- La salle de classe de l'ULIS
- Les cours et le préau de l'école
- Les terrains de sports
- Les sanitaires

Fin 2016, l'ALAE a aménagé dans de nouveaux locaux pour l'équipe : un bureau, un espace animateur et une régie matériel. Ces locaux sont attenants à l'école, dans un ancien appartement.

Egalement une grande salle de réunion qui est mutualisée avec les écoles maternelles et élémentaire.

Depuis la rentrée, suivant les recommandations ministérielles les classes de CE1 en REP+ doivent accueillir 12 enfants par classes, en plus des CP l'an dernier.

Sur l'école, pour manque de locaux les classes de CP et CE1 ne sont dédoublées que sur certains temps dans la journée.

Nous mutualisons donc certains espaces comme ancienne la salle informatique qui est cette année une salle de classe et une partie de la salle polyvalente. Du mobilier adapté a été installé dans ces espaces.

c. Financiers

✓ Tarifs

Ils varient et son indexés sur le Quotient Familial (Voir Règlement intérieur).

✓ Budget

Il est alloué pour le budget pédagogique de la structure la somme de 0.18cts/heure enfant réalisée.

Un budget prévisionnel est calculé en début d'année civile. Ce budget sera actualisé tout au long de l'année en fonction de la réalité des effectifs enfants

d. Les partenariats

✓ Institutionnels

Les premiers partenaires éducatifs sont bien entendu les parents, avec lesquels il est nécessaire, pour une meilleure connaissance et un meilleur bien être de l'enfant, d'entretenir des relations privilégiées.

- La Ville de Perpignan : plus particulièrement la DAEE
- L'école: échanges, discussions avec les instituteurs sur les enfants les activités lors des temps périscolaires, sur le fonctionnement du centre et de l'ALAE
- Les éducateurs spécialisés: nous pouvons les rencontrer lors de la présence de certains enfants accueillis sur le centre.
- La DDJCS
- Le SIST, la restauration ELIOR que nous rencontrons lors des commissions de menus afin d'échanger sur l'élaboration des menus.

✓ Financiers

La CAF et la MSA afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs).

La Mairie de Perpignan qui est l'organisatrice de l'accueil de loisirs par l'intermédiaire de la FLL (délégation de service public).

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

e. Fonctionnement de la structure

VOIR REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE

✓ Horaires

11h45-12h30	Départ échelonné des enfants
11h45-14h00	Prise en charge des enfants pour la restauration scolaire
13h30-14h00	Accueil échelonné des enfants
17h00- 18H15	Départ échelonné. (prise en compte des parents)

✓ Dates d'inscriptions

Inscriptions pour l'accueil périscolaire	
Période concernée	Inscription le
<u>Temps périscolaires</u>	<u>Aux services de la DAEE, 10 rue du Castillet à Perpignan ou à la Maire de quartier Nord, aux heures d'ouverture du Lundi au Vendredi</u>

✓ Journée type

*Tout au long de la journée les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

**La journée se déroule dans le respect du rythme de l'enfant

● Temps méridien : 11h45/14h00

Mardi et jeudi : CP / Cycle 3 Lundi et Vendredi : CE1/CE2

Horaires	Quoi ?	Qui, comment...
11h45/11h55	Appel	Chaque animateur fait l'appel de sa classe
11h55/12h00	Mise en place des groupes	Chaque animateur prend en charge son groupe d'enfant pour les activités
12h00/12h05	Temps d'hygiène	Par petit groupe avec 1 encadrant
12h05/12h45	Repas	Les animateurs mangent avec les enfants au self
	Temps d'hygiène	Par petit groupe avec 1 encadrant
12h30/13h30	Activités	En petit groupe avec 1 animateur...
13h30/13h45	Rangement	Les enfants aident l'animateur...
13h45/14h00	Récréation	Les animateurs assurent la surveillance de la cour avec l'équipe enseignante

Lundi et vendredi : Cycle 3/ CP - Mardi et Jeudi : CE1/CE2

Horaires	Quoi ?	Qui, comment...
11h45/11h55	Appel	Chaque animateur fait l'appel de sa classe
11h55/12h00	Mise en place des groupes	Chaque animateur prend en charge son groupe d'enfant pour les activités
11h40/11h45	Temps d'hygiène	Par petit groupe avec 1 encadrant
12h00/12h05	Activités	En petit groupe avec 1 animateur...
12h20/13h00	Temps d'hygiène	Par petit groupe avec 1 encadrant
	Repas	Les animateurs mangent avec les enfants au self
	Temps d'hygiène	Par petit groupe avec 1 encadrant
13h00/13h30	Activités	En petit groupe avec 1 animateur...

13h30/13h45	Rangement	Les enfants aident l'animateur...
13h45/14h00	Récréation	Les animateurs assurent la surveillance de la cour avec l'équipe enseignante

● **Temps du soir :** 17h00/18h15

Horaires	Quoi ?	Qui, comment...
17h00/17h10	Récréation Temps hygiène	Les animateurs assurent la surveillance de la cour et des toilettes extérieurs
17h10/18h00	Temps des devoirs ou temps d'activités	Chaque animateur fait l'appel de sa classe ou de son groupe d'activité Lundi et jeudi : temps de devoirs Mardi et vendredi : animations
18h00-18h15	Accueil des parents	Accueil échelonné dans les locaux de l'école



✓ Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

✓ Modalités de restauration

La confection des repas sur l'ensemble de la ville de Perpignan est sous la responsabilité de la société de restauration ELIOR Restauration, que nous rencontrons lors des commissions de menus afin d'échanger sur l'élaboration des menus.

L'évaluation

a. La Charte de Qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation:

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respecté et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

b. Les réunions d'équipes

Le directeur, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

(Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions précédant chaque période d'animation).

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance : La Charte de Qualité et ses outils :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité
- La grille d'auto diagnostic

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

c. Les Bilans d'activités

Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent, d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.





La communication

a. La réunion Enfants / Animateurs

Les conseils d'enfants sont mis en place tout au long de l'année. Ces temps d'échanges permettent aux enfants de définir avec les animateurs les envies d'activités, d'évaluer leur comportement...

b. Les relations

i. Avec les familles

Le temps du soir est un des moments privilégiés pour communiquer avec les familles. Nous prenons le temps de discuter de leurs enfants, ou d'autres problèmes rencontrés.

Nous rencontrons rarement les familles des enfants inscrits seulement sur le temps méridien.

ii. Avec les partenaires

Les relations avec l'équipe enseignante se construisent au quotidien, mais sont facilitées depuis que l'équipe d'animateur est plus stable sur l'ALAE élémentaire. Il y a eu peu de changement dans l'équipe depuis maintenant 3 ans.

L'ALAE, depuis deux années, participe au marché de Noël et organise la Kermesse de Fin d'année de l'école.





a. Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

b. Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.

Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.



La Fédération Léo Lagrange

a. La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif**.

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme...
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes



• établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

b. La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.



Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.

c. La Délégation Régionale

Léo Lagrange méditerranée intervient sur la région Languedoc-Roussillon, aussi bien dans les zones rurales qu'en milieu urbain.

Léo Lagrange Méditerranée, Association loi 1901, est chargée de mettre en œuvre les objectifs de la Fédération Léo Lagrange, d'assurer la gestion des missions conduites sur son territoire, ainsi que le suivi du personnel et l'animation des équipes.

Notre Établissement Léo Lagrange Languedoc Roussillon, est structuré pour animer et développer son réseau d'associations locales et de professionnels

C'est un acteur majeur de l'éducation populaire en Languedoc-Roussillon, qui s'adresse à tous les publics, en proposant une palette complète d'activités au service de l'éducation, de l'intégration, de l'insertion.

A travers ses actions, la Fédération s'adresse d'une façon générale à toutes les catégories de population, et à toutes les tranches d'âges :

- ▶ Accueil de la petite enfance,
- ▶ Activités socio-éducatives pour les enfants,
- ▶ Accompagnement de projets pour les adolescents et les jeunes,
- ▶ Développement personnel pour les adultes et soutien pour les personnes en difficulté.
- ▶ Formation à l'Animation volontaire : BAFA ; BAFD

Nous intervenons principalement **en délégation de gestion** et nous développons notre activité à partir d'équipements (centres sociaux, centres d'animation, Maisons Pour Tous, **accueils de loisirs**, Relais Assistantes Maternelles, structures petite enfance, crèches, Haltes garderies, multi-accueils...) ou de dispositifs socio-éducatifs dont nous assurons **l'animation et la gestion pour le compte d'une collectivité locale ou territoriale.**



La Charte de Qualité

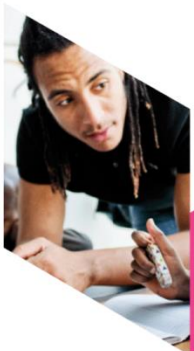
Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité.

Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires.

Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe

Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.





Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole Emile ROUDAYRE

Elise ROUBY
Avenue Emile Roudayre
66000 PERPIGNAN

roudayre.perpignan@leolagrange.org

<http://leolagrange-acm-perpignan.org/alae-emile-roudayre/>

Léo Lagrange Méditerranée

Coordination ACM

Rue René Duguay Trouin

66000 PERPIGNAN

04.68.51.75.22

<http://leolagrange-acm-perpignan.org>

